

# Fabrique de la recherche

Budget, planification & business plan pour les projets de recherche  
dans le cadre de réformes FNS 2016

**Hes·so**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

Dr Agnès Rey

*Conseillère Ra&D fonds nationaux, Unité d'appui Ra&D, HES-SO*



31.08.2016

# Fonds de tiers nationaux

## Fonds nationaux

Association

FNSNF

Fondation

KTI/CTI

Office fédéral



## ➤ **Budget et planification du projet dans le cadre de réformes FNS du 2016**

### Objectifs

- Clarifier les conditions d'éligibilité (projets et carrières)
- Soutenir l'autonomie précoce de jeunes chercheur-e-s
- Partenaires de projet et sous-traitance
- Coûts éligibles et simplification de la partie administrative
- Modification de Sinergia

# Statuts

## Requérant

- Activité scientifique (rech.+ens.) à au min. 50% en Suisse
- Engagement pendant la durée du projet
- Responsabilité du projet

## Partenaire (nouveau)

- Fournit une contribution scientifique (co-direction de thèse par exemple)
- Ne perçoit pas de salaire
- Max.20% du budget (exception possible)
- Le personnel du partenaire de projet ne peut pas être engagé comme personnel dans le projet

## Sous-traitance

- Achat de prestations de services, souvent auprès d'entreprises
- Max.10% du budget (exception possible)

# PROJETS

## Encouragement PROJET

Recherche libre, bottom-up

- **Div.1** «Sciences humaines et sociales»
- **Div.2** «Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur»
- **Div.3** «Biologie, médecine»

## Réformes

- Un seul projet à la fois (dépôt et durée)
- Dépôt de projet après PhD+4 ans ou position indépendante\*! sinon Ambizione
- PhD ou équivalent de 3 ans de recherche
- Durée: 1-4 ans, min.50 kCHF
- Subside d'excellence (2 premières cat., sur invitation, 3+3 ou 4+4)
- Exclusion des bénéficiaires d'Ambizione
- Exclusion des Prof. boursiers durant 2 premières années
- OK pour 1 projet +.... Sinergia ou PNR ou PRN ou Agora ou pr.bilat.

\*Prof, Prof. ass., chef clinique, médecin chef, chercheur senior, chef de groupe, maître ass., maître d'ens. et rech. (Adjoint scientifique admis, mais il faut démontrer l'indépendance scien., cas par cas)

## Encouragement PROGRAMMES

Recherche dans un cadre thématique

- **r4d, SCOPES, prog. bilatéraux, Sinergia, PNR, etc...**

## Réformes

Sinergia:

- recherche collaborative et interdisciplinaire avec un potentiel d'ouvrir de nouvelles perspectives (pionnière)
- Projet Interdisciplinaire fusionne avec Sinergia
- 2-4 req., max. 4 ans, max. 3.2 mio CHF
- Éligibilité: PhD + 4 ans, engagement durant le subside, le consortium avec de l'expérience dans la gestion des projets, Prof. boursier au plus tôt 2 ans après le début de subside, exclusion de bénéficiaires d'Ambizione
- Un seul projet Sinergia par personne et par échéance

## Encouragement CARRIERES

Soutien à titre personnel

- **Doc.ch, PostDoc, Ambizione, Professeur boursier, APTT, International Short Visits**

### Réformes ([lien](#))

- intention: encourager l'autonomie précoce de la relève
- Ambizione: aussi ouvert aux jeunes chercheurs avec un poste dans le corps intermédiaire
- Ambizione: éligibilité jusqu'à 4 ans après la thèse
- Post-Doc: EPM+APM (Early and Advanced PostDoc Mobility) → PostDoc.Mobility
- New: APTT (Assistant Professor Tenure Track)
- MHV → PRIMA
- Doc.ch → Doc.grants
- Doc.Mobility intègre Mobility in project grants

# Coûts éligibles

## Catégories

- Personnel (salaires et charges sociales)
- Journées d'étude et workshops
- Collaborations (nationales et internationales)
- Coûts directs pour l'utilisation d'infrastructures
- Coûts de publications scientifiques en libre accès
- Coûts de la recherche (matériel de valeur durable, équipements, voyages, dépenses de tiers-partenaires et sous-traitance, temps de traitement et données)
- Coûts des mesures d'encouragement de carrières



# Règlements

Règlement des subsides (RS)\*

Règlement d'exécution général (RE)\*

Règlements des instruments spécifiques priment sur le RE

\*Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, et à une date ultérieure pour l'encouragement de projets

## Valorisation

- Open Access (green ou gold road obligatoire, inclure le subside de publication dans le budget) *Annexe 2 du RE*

## Obligation de citer les fonds

- Obligation d'informer de toutes les requêtes, pendantes ou approuvées, déposées auprès du FNS ou de tiers

## Charges sociales

- Selon le RE art.6.4, «2 Sur demande écrite et justifiée, le FNS peut rembourser les frais supplémentaires de personnel dans les cas suivants : dépenses supplémentaires résultant d'une augmentation obligatoire des charges sociales supportées par l'employeur.» (sinon 16% pour les HES, «Autres»)

## Budget de projet

- Inclure les demandes de financement pour les workshops, colloques, et publications

# Règlements

## Fenêtre d'éligibilité

- Possibilité de prolonger d'au max. 1 année dû à: congé parental, maladie/accident, obligations familiales, service militaire ou civil, formation continue, activité clinique

## Re-soumission de requêtes

- Après des notables améliorations

## Non-entrée en matière

- Sur des requêtes manifestement insuffisantes sur le fond

## Experts externes

- Possibilité de proposer à qui ne pas envoyer la requête après la justification

## Subside en vue de réduire des charges d'enseignement (SHS) Div.1

- Encouragement projet, 6'000 CHF /heure horaire semestre (HHS), max. 24'000 kCHF, pour SHS et que pour les req., accord HE;  
*Annexe 8 du RE*

# Catégorie de collaborateurs

Doc

Post-Doc (titulaires d'un doctorat)

Autres collaboratrices et collaborateurs

- Les diplômés n'envisageant pas un doctorat
- Collaboratrices et collaborateurs titulaires d'un doctorat ne visant pas de qualification scientifique complémentaire en lien avec le poste occupé au sein du projet
- Collaborateurs techniques
- Personnel auxiliaire

➤ Le FNS ne finance pas de postes permanents

*Annexe 12 du RE*

## Réformes

- En cas d'engagement à temps partiel, le taux d'activité est au minimum de 60% pour la réalisation de la thèse du doctorant (travail sur un projet de recherche pour la thèse).
- Le taux maximum pour d'autres activités (cours, assistantat, etc.) est de 20%. Par exemple : si le taux d'activité est de 80%, la répartition est de minimum 60% pour la thèse et max 20% pour d'autres tâches; si le taux d'activité est de 100%, la répartition est de minimum 80% pour la thèse et max 20% pour d'autres tâches;
- Peu importe le taux d'engagement d'un-e doctorant-e, le barème minimum du salaires FNS doit lui être payé.
- Le FNS recommande un engagement des doctorant-e-s à 100%, cependant, le temps partiel est formellement possible.
- Le barème minimum pour le salaire du/de la doctorant-e est donné par le FNS; ce montant peut être complété par la Haute Ecole. Ce complément est du ressort de l'établissement.
- La durée d'engagement financée par le FNS s'élève à maximum quatre ans pour les doctorant-e-s, à partir de la date d'immatriculation.

*«Les institutions sont responsables de l'égalité des salaires en leur sein.»*, Annexe 12.2 RE

## Collaborateurs

### Prolongation de projets en cours

- Le durée du projet peut être prolongée d'un an au maximum pour des raisons en lien avec les employés du projet :
  - Devoir d'assistance, congé de maternité, de paternité, d'adoption ou parental
  - Maladie, services à la communauté
  - Formation continue
- Neutre en terme de coûts
- Assentiment du bénéficiaire du subside
- Possible de déposer une autre requête en parallèle

*Annexe 7.11, 7.12 RE*

# Informations complémentaires **Hes·so**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

## Budget

Cours DEVPRO sur l'élaboration de budget d'un projet de recherche

[lien](#)

**10.3.2017**

## Projets EU

Intellectual Property Rights, Data Management and Open Access in H2020 – HES-SO Valais-Wallis – Sierre, [lien](#)

**11.10.2016**

## Intranet HES-SO

Différentes informations administratives (règlements FNS, procédures pour le préavis institutionnel, etc.)

Intranet.hes-so.ch → Onglet Ra&D → Fonds FNS

## Nouveaux règlements du FNS

[Dossier FNS](#)

[Présentation de réformes](#)

[Lien HES-SO](#)

L'heure du dépôt : 17h!!! [lien](#)

[Flux RSS Ra&D: Infos et Actualités](#)

[Site HES-SO: Fonds nationaux](#)

# Merci de votre attention!

**Hes·SO**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

